



Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

**COMMISSION ATTRACTIVITE,
AMENAGEMENT ET URBANISME**

Compte-Rendu de la Réunion du

Mardi 1^{er} septembre 2015 à 17H00

Dans le Petit Salon à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

Aménagement
Opérationnel

- **ZAC du Sansonnet – Concession d'aménagement - Approbation du compte-rendu financier annuel - Approbation de la rémunération forfaitaire du concessionnaire.**

Aménagement
Opérationnel

- **ZAC GPV de Metz-Borny – Approbation du bilan de clôture de la concession d'aménagement confié à la SAREMM.**
- **ZAC des Coteaux de la Seille – Approbation du CRAC 2014.**
- **Convention pour la réalisation des travaux d'aménagement de la halte-ferroviaire de Metz-Nord et ses abords.**
- **Lancement d'une procédure de ZAC dans le cadre du projet de reconversion de la caserne Desvallières : objectifs poursuivis et modalités de concertation.**

Etaient présents, sous la présidence de : M. LIOGER – Premier Adjoint au Maire

Mme GROLET, Conseillère Municipale- Membre titulaire
M. CAMBIANICA, Conseiller Délégué – Membre titulaire
M. DARBOIS, Adjoint au Maire – Membre titulaire

M. PLANCHETTE, Conseiller Délégué – Membre suppléant
M. TRON, Adjoint au Maire - Membre suppléant

Services :

M. FAREL, Architecte –Conseil
Mme VOIRIN, Chef du Service Aménagement Opérationnel
M. ZIVIANI, Chef du Service Suivi Réglementaire

Etaient excusé(e)s /absent(e)s :

M. LEBEAU, Conseiller Municipal - Membre titulaire
M. HUSSON, Conseiller Municipal – Membre suppléant
M. FAYOLLE, Directeur du Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

M. GANDAR, Conseiller Délégué – Membre suppléant
M. LECOCQ, Adjoint au Maire – Membre suppléant
Mme SALLUSTI, Adjointe au Maire – Membre titulaire
Mme TRAN, Conseillère Déléguée – Membre suppléant
M. KRAUSENER, Conseiller Délégué- Membre titulaire
M. ROSSION, Conseiller Municipal- Membre suppléant
M. LEKADIR, Adjoint au Maire – Membre suppléant

M. Richard LIOGER, Président, ouvre la séance à 16H55 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : **ZAC du Sansonnet – Concession d'aménagement - Approbation du compte-rendu financier annuel - Approbation de la rémunération forfaitaire du concessionnaire.**

Questions de Mme GROLET :

Est-ce que le parc du Sansonnet joue un rôle dans les problèmes d'inondation ? :

Oui, les modelés de terrain permettent de stocker l'eau en cas de crue. Le projet a fait l'objet d'un dossier "loi sur l'eau" qui donne un certain nombre de préconisations pour ne pas dégrader la situation des terrains au regard des risques d'inondation.

Des précisions ont été apportées sur la différence entre le solde négatif relatif à l'acte d'apport pour 2.7M€ et la participation de la Ville de 2.066M€ : l'acte d'apport est une dette de la SAREMM envers la Ville de Metz alors que l'autre montant correspond à une participation non-remboursable.

Mme GROLET souhaite savoir pourquoi la rue Durmeyer n'est pas ouverte à la circulation. La réponse pourra être apportée par le Pôle Mobilité et Espaces Publics.

Avis favorable de la Commission

2^{ème} Point : **ZAC GPV de Metz-Borny – Approbation du bilan de clôture de la concession d'aménagement confié à la SAREMM.**

Avis favorable de la Commission

3^{ème} Point : **ZAC des Coteaux de la Seille – Approbation du CRAC 2014.**

M. DARBOIS regrette que les Coteaux de la Seille ne présentent pas plus les caractéristiques d'un éco-quartier. Il regrette notamment qu'il n'y ait pas de parking silo. La certification CERQUAL est un minimum pour les bâtiments qui sont construits dans la ZAC.

Avis favorable de la Commission

4^{ème} Point : **Convention pour la réalisation des travaux d'aménagement de la halte-ferroviaire de Metz-Nord et ses abords.**

Avis favorable de la Commission

5^{ème} Point : **Lancement d'une procédure de ZAC dans le cadre du projet de reconversion de la caserne Desvallières : objectifs poursuivis et modalités de concertation.**

Avis favorable de la Commission

Aucune observation particulière n'a été formulée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19H05.

Le Président de la Commission :

Richard LIOGER